

RAPPORT D'EVALUATION MI-PARCOURS

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



	1. Introduction	3
	Présentation du PCAET d'Annonay Rhône Agglo.....	3
	Gouvernance du Plan Climat	5
	Articulation avec les documents de planification (SRADDET, SCOT Rives du Rhône, PLUiH...)	5
1.1	Articulation avec la démarche Territoire Engagée Transition Ecologique	6
1.2	1.4.1 Présentation de la démarche	6
1.3	1.4.2 Etat d'avancement et score actuel	7
1.4	2. Objectifs et méthode de l'évaluation à mi-parcours	9
	Récolte de données	9
	Mise à jour des indicateurs et état d'avancement	9
2.1	Difficultés et limites	10
2.2		
2.3	3. Etat d'avancement du programme d'action	11
	Axe 0 : Mobilisation sur les enjeux de la transition énergétique	12
	3.1.2 Communiquer, sensibiliser, mobiliser (0.1)	13
	3.1.3 Piloter, suivre, évaluer (0.2).....	19
	Axe 1 : Accompagner les habitants, les acteurs économiques et les collectivités pour réduire leur impact et leur vulnérabilité énergétiques	23
	3.2.1 Accompagner la rénovation énergétique des logements (1.1).....	25
	3.2.2 Améliorer les performances énergétiques du patrimoine public (1.2).....	30
	3.2.3 Favoriser l'efficacité énergétique des acteurs économiques (1.3)	34
	3.2.4 Vers des mobilités actives décarbonées (1.4)	36
	3.2.5 Promouvoir la consommation de produits bio et locaux (1.5)	44
	3.2.6 Favoriser la réduction des déchets et l'économie circulaire (1.6).....	49
	Axe 3 : Développer les principales filières d'énergies renouvelables	56
	3.3.1 Action transversale concernant les énergies renouvelables (2.1)	58
	3.3.2 Eolien (2.2).....	61
	3.3.3 Solaire (2.3)	62
	3.3.4 Bois (2.4).....	65
	3.3.5 Production de gaz d'origine renouvelable (2.5)	68
	Axe 3 : Améliorer la qualité de vie et aménager le territoire en intégrant les enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	70
	3.4.1 Intégrer les enjeux PCAET dans les documents d'urbanisme et de planification (3.1)	72

3.4.2	Réduire l'exposition des personnes (3.2)	73
3.4.3	Optimiser la gestion de l'eau et favoriser la biodiversité (3.3)	81
3.4.4	Adapter les activités économiques au changement climatique (3.4)	86
4.	Conclusion	87
5.	Annexes	88

1. Introduction

Présentation du PCAET d'Annonay Rhône Agglo

L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) d'Annonay Rhône Agglo a été lancée en 2017, dans la continuité et en cohérence avec la démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS) initiée dès 2015. Un an et demi d'élaboration et différentes phases de consultations (autorité environnementale, Région, Etat, grand public) auront été nécessaires pour voir ce plan approuvé.

Ainsi le PCAET a été définitivement arrêté en mars en 2019 pour une approbation finale en conseil communautaire en 2020, une fois tous les avis réglementaires obtenus.

Le PCAET est composé de :

- un diagnostic rappelant le cadre réglementaire, le contexte national, régional et local et présentant un état des lieux complet du territoire sur les différents volets (situation énergétique, émissions territoriales de gaz à effet de serre, émissions de polluants atmosphériques, séquestration nette de CO₂, analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique...),
- la stratégie territoriale présentant les enjeux, orientations et objectifs du territoire. Ce document comprend également une présentation de la gouvernance et du dispositif de suivi évaluation qui sera mis en place,
- le plan d'actions mobilisant l'ensemble des secteurs d'activités et parties prenantes.

Il est accompagné d'une évaluation environnementale stratégique, indiquant les éventuels impacts du Plan Climat et les moyens de les réduire, éviter, compenser au besoin.

Le PCAET et l'évaluation environnementale sont disponibles au lien suivant : [Le Plan Climat Air Énergie Territorial d'Annonay Rhône Agglo - Annonay Rhône Agglo \(Ardèche\) \(annonayrhoneagglo.fr\)](https://annonayrhoneagglo.fr)

Le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 prévoit une évaluation à mi-parcours du PCAET qui doit être réalisée au bout de trois ans et transmise au Préfet de région et au Conseil régional. Cela suppose la réalisation d'un rapport d'évaluation, permettant de mesurer l'avancement des démarches proposées. L'élaboration de ce rapport a été initiée en 2022, les résultats de ce bilan ont été présentés aux parties prenantes en septembre 2023 lors du comité de pilotage dédié.

Par ailleurs, au-delà de l'obligation réglementaire, cette évaluation à mi-parcours permet :

- De mettre à jour la stratégie globale Climat Air Energie d'Annonay Rhône Agglo
- D'analyser la mise en œuvre des actions programmés, et l'état d'avancement des indicateurs en fonction des objectifs fixés.

- De mettre en évidence les réussites, valoriser les actions des collectivités et des partenaires
- De proposer des perspectives d'améliorations pour les actions qui n'ont pas ou peu abouties.
- De mettre en perspective les nouvelles priorités qui ont émergées depuis son approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article R. 229-51 du code de l'environnement, une mise à jour du PCAET est obligatoire tous les six ans, ce bilan servira donc de point d'étape avant la réévaluation du PCAET en 2025.

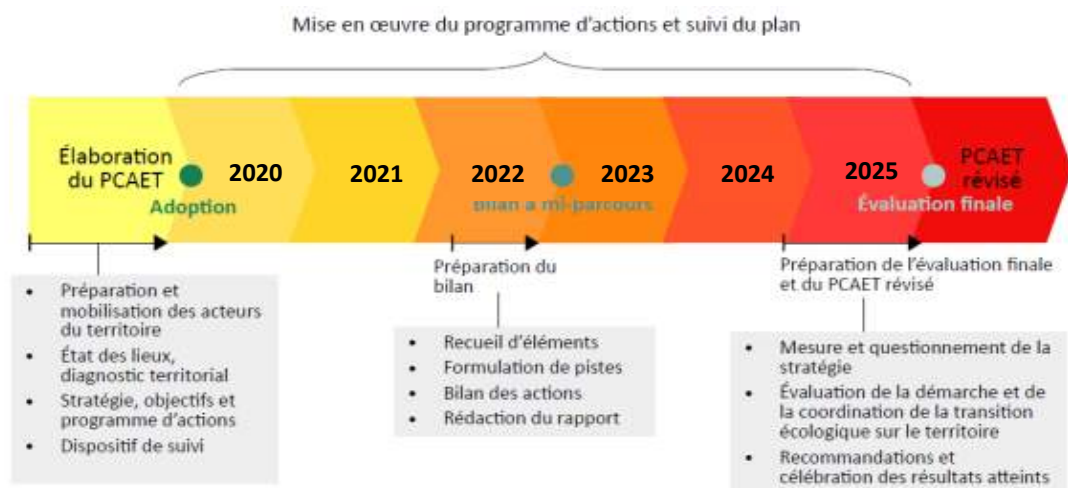


Figure 1 : Etape de l'élaboration du PCAET – Source : DREAL Occitanie

Enfin, à noter que ce bilan est à mettre en perspective avec **le rapport d'état des lieux et de recommandation stratégique réalisé en 2022**, dans le cadre de la labélisation Territoire Engagé Transition Ecologique dans laquelle s'est engagée Annonay Rhône Agglo de manière volontaire.

Gouvernance du Plan Climat

Afin d'assurer le suivi des actions du PCAET, un comité technique (COTECH) assure la coordination des actions et le suivi de la mise en œuvre des actions prévues. Ce Comité est composé d'agents de différents services de l'agglomération, ainsi que de représentants d'associations, chambres consulaires, structures publiques, syndicats... Ce COTECH s'est réuni à 5 reprises depuis l'adoption du PCAET en 2020.

Le comité de pilotage (COPI) est l'instance décisionnaire, il réunit à une échelle plus large, les élus de l'agglomération, ainsi que les maires des communes et élus référents volontaires, les représentants des différentes structures partenaires.

Quels acteurs mobilisés ?

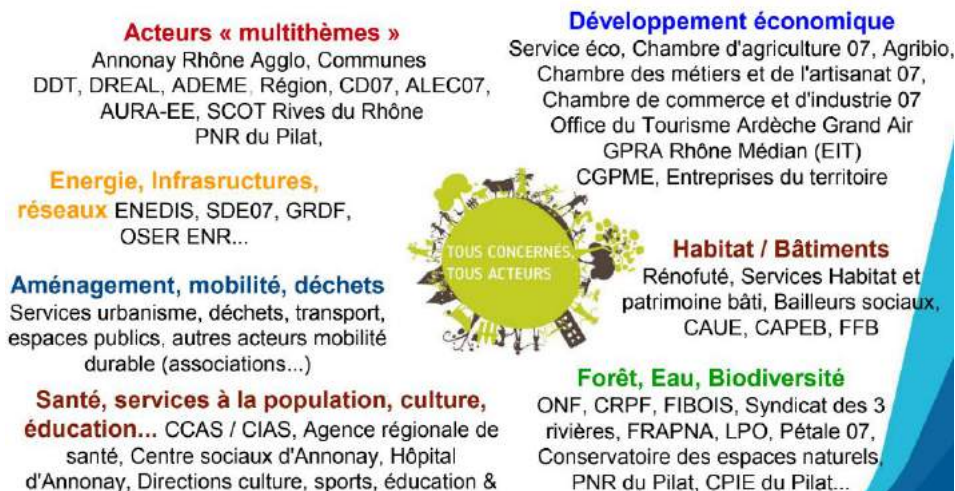


Figure 2 : Partenaires associés à l'élaboration et au suivi du PCAET (liste non exhaustive)

1.3

Articulation avec les documents de planification (SRADDET, SCOT Rives du Rhône, PLUiH...)

Le PCAET a été élaboré en 2018-2019 en cohérence avec les plans et schémas régionaux et intercommunaux qui préexistaient. Certains étaient en cours d'élaboration et ont été approuvés depuis (SRADDET approuvé en avril 2020) (SCOT des Rives du Rhône approuvé en novembre 2019).

Ainsi, afin d'évaluer au mieux l'avancement des actions du PCAET et leur adéquation avec les objectifs « supra-territoriaux », celles-ci seront remises, en perspectives, dans la mesure du possible, avec les objectifs chiffrés de ces documents, en notamment en termes d'aménagement du territoire, de développement des énergies renouvelables, de préservation de la biodiversité. Cela sera fait en partie lors de cette évaluation à mi-parcours, puis de nouveau lors de l'évaluation finale.

A l'échelle de l'agglomération cela se traduit notamment par un travail de mise en cohérence et d'articulation avec le PLUiH en cours de finalisation.

Articulation avec la démarche Territoire Engagée Transition Ecologique

1.4.1 Présentation de la démarche

Pour renforcer la mise en œuvre et le suivi de sa politique climat-air-énergie, l'agglomération s'est lancée de manière volontaire en juin 2021, dans la démarche Cit'ergie (déclinaison française du dispositif European Energy Award (eea). Elle rejoint ainsi les plus de 900 collectivités européennes engagées dans cette démarche.

Cette labélisation porte aujourd'hui le nom de "**Territoire Engagé pour la Transition Ecologique - TEnTE**",



Figure 3 : LOGOS du Label Territoire Engagé Transition Ecologique ex Cit'Ergie

Ce programme porté par l'ADEME, permet aux collectivités (EPCI, syndicats de déchets...) de structurer leur politique de transition écologique et leur projet de territoire. Il s'articule aujourd'hui autour de deux référentiels thématiques : Climat Air Énergie (CAE) et Économie Circulaire (ECi).

L'agglomération d'Annonay s'est engagée dans le **référentiel Climat Air Energie**, qui présente 440 points d'évaluations, répartis en grandes thématiques précisez ci-dessous :

	D 1 : Planification territoriale	<ul style="list-style-type: none">• 1.1. Stratégie globale climat-air-énergie• 1.2. Planification sectorielle• 1.3. Urbanisme
	D 2 : Patrimoine	<ul style="list-style-type: none">• 2.1. Suivi et stratégie patrimoniale• 2.2. Valeurs cibles énergétiques et climatiques• 2.3. Eclairage public, économie d'eau et gestion de la voirie
	D 3 : Approvisionnement eau, énergie, assainissement	<ul style="list-style-type: none">• 3.1. Organisation de la distribution d'énergie et services associés• 3.2. Production énergétique locale• 3.3. Gestion de l'eau, des espaces verts, des déchets du territoire
	D 4 : Mobilité	<ul style="list-style-type: none">• 4.1. Promotion et suivi de la mobilité durable• 4.2. Rationalisation des déplacements motorisés• 4.3. Mobilité alternative
	D 5 : Organisation interne	<ul style="list-style-type: none">• 5.1. Gouvernance• 5.2. Finances et commande publique
	D 6 : Coopération, communication	<ul style="list-style-type: none">• 6.1. Stratégie de coopération et de communication• 6.2 Bâtiments résidentiels et tertiaires• 6.3. Activités économiques• 6.4. Agriculture, forêt• 6.5. Société civile

Figure 4 : Thématiques du référentiel Climat Air Energie de TEnTE

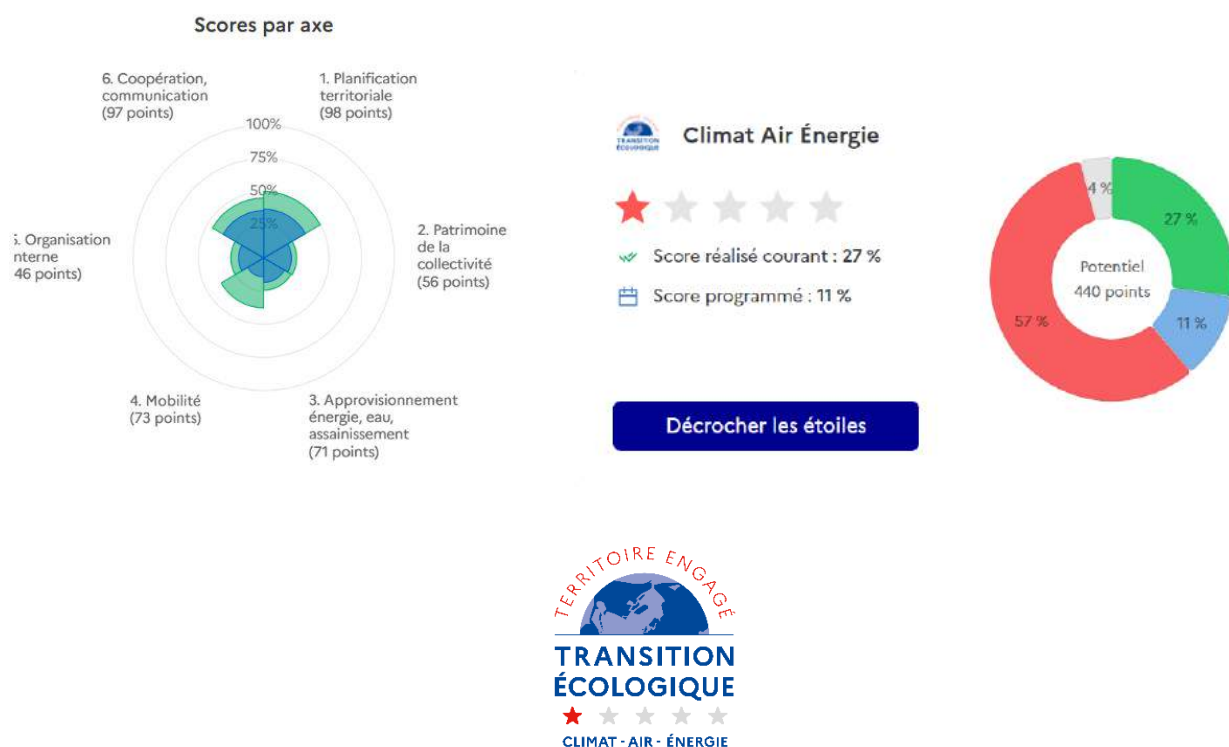


Figure 6 : SCORE d'Annonay Rhône Agglo au regard de l'évaluation TEnTE (source : conseiller TENTE - BURGEAP)

En 2022 un **rapport d'état des lieux et de recommandations stratégiques** a été réalisé par BURGEAP (Bureau d'étude en charge de l'accompagnement et de l'évaluation de la démarche TEnTE). Ces recommandations ont été reprises dans l'évaluation à mi-parcours de ce plan climat, pour les actions qui sont communes.

L'avancement axes par axes de la collectivité, est consultable sur la plateforme de l'ADEME : [Territoires en Transitions https://app.territoiresentransitions.fr/](https://app.territoiresentransitions.fr/)

A ce stade l'agglomération a atteint le score de **27% d'actions réalisées et 11% programmés**.

Cela correspond à l'obtention de la première étoile du label. Toutefois pour la validation finale de cette première étoile, la collectivité doit se mettre en conformité avec la réglementation. Cela suppose donc la réalisation d'un **Bilan des Emission de Gaz à Effet de Serre (BEGES)**, qui permet d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes générées par l'activité de la collectivité et en lien avec ses compétences (exprimé en tonne eq CO2). Ce BEGES a été lancée fin 2022 et sera finalisé à l'automne 2023.

Enfin, la collectivité devra également faire apparaître les **Diagnostics de Performances Energétiques (DPE)**, sur ses bâtiments (Réalisation des DPE lancée, seront réalisés et affichés d'ici fin 2023).

Par ailleurs, un premier travail de croisement entre les indicateurs PCAET et TEnTE a également été réalisé en 2023. Il permettra par la suite de proposer une harmonisation des indicateurs PCAET et TENTE, afin de faciliter le renseignement des actions suivies, et d'enrichir part la suite la révision du PCAET en 2025.

2. Objectifs et méthode de l'évaluation à mi-parcours

L'évaluation a été conduite en interne par la chargée de mission PCAET (Jeanne Magnan), avec l'appui de la Directrice de la Transition Ecologique (Eglantine Gavoty). Afin de mettre en cohérence cette évaluation et la labélisation TEnTE, le conseiller TENTE (BURGEAP) a été associé.

Récolte de données

Afin de récolter les données nécessaires à l'évaluation des actions, des entretiens individuels et échanges ont été réalisés avec les différentes parties prenantes et partenaires en 2023. Cela a permis de renseigner l'avancement sur les actions les concernant.

Ces informations sont renseignées dans le chapitre 3, ainsi que dans le tableau récapitulatif des indicateurs en annexe.

Mise à jour des indicateurs et état d'avancement

L'atteinte des objectifs fixés dans le PCAET d'ici 2025, a été évalué au niveau des axes opérationnels, répartis dans les 4 grands axes stratégiques.

Pour mémoire, les axes stratégiques sont les suivants :

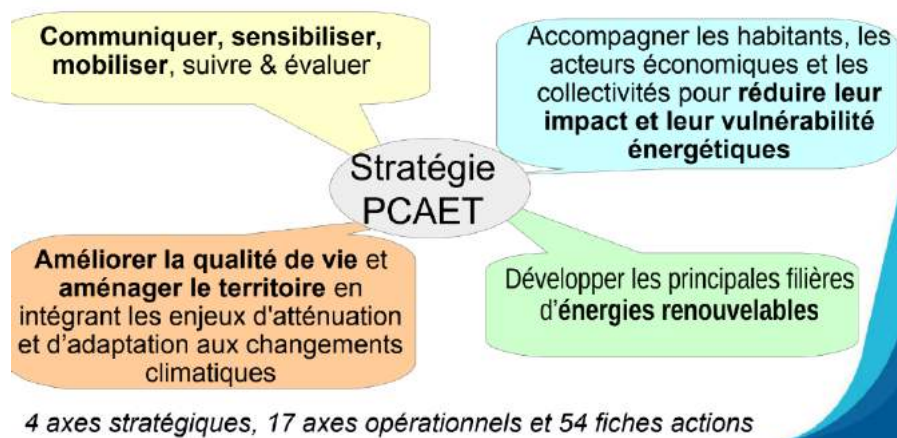
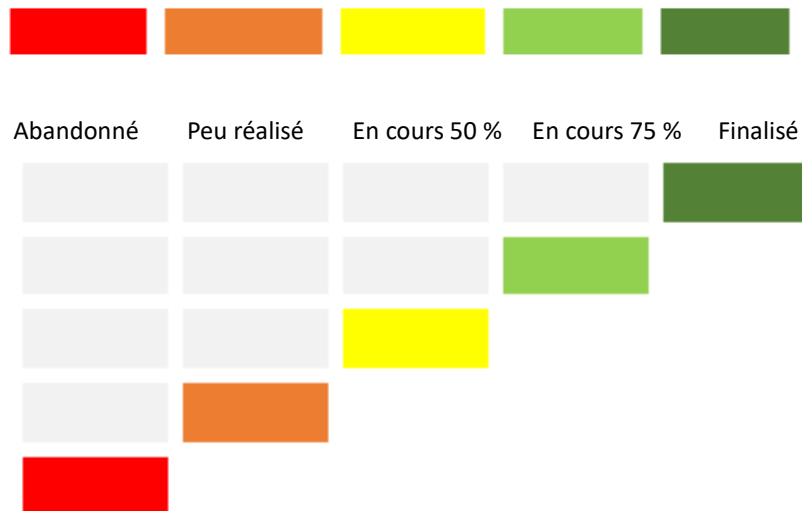


Figure 7 : Axes du PCAET d'Annonay Rhône Agglo

Le code couleur ci-dessous permettra une visualisation de l'état d'avancement au niveau des axes stratégiques :



Enfin, pour chaque action du PCAET, un point d'étape est proposé avec un listing le plus exhaustif possible des sous-actions phares qui ont été réalisées, finalisées ou ont parfois été abandonnées à ce stade.

L'état d'avancement des axes opérationnels (AO) et des actions a été évalué en utilisant le même code couleur que celui proposé ci-dessus.

Enfin dans un deuxième temps, des perspectives et recommandations sont également proposées sur la grande majorité des actions, afin de réorienter, amplifier les actions programmées. Ces recommandations s'appuient en bonne partie sur les recommandations émises par le conseiller TEnTE, visant à faire progresser la collectivité et plus largement le territoire en matière de transition écologique.

2.3

Difficultés et limites

Cette évaluation se veut la plus complète possible. Cependant, au regard de la multiplicité des acteurs et des champs très larges couverts par le PCAET, il n'a pas été possible de réaliser un recensement exhaustif des actions de la collectivité et des partenaires menées en lien avec les objectifs du PCAET.

Pour le renseignement des indicateurs, la complexité à réaliser un suivi annuel à parfois rendu difficile le suivi précis et chiffrés de ceux-ci en 2023. Certains indicateurs sont par ailleurs apparus comme assez difficiles, ou peu pertinent à suivre.

Par ailleurs, concernant l'atteinte des objectifs (mise en place et suivi des actions), il est à signaler que la période de réalisation du PCAET a été **marquée par la crise COVID** qui a pu ralentir la mise en œuvre de certaines opérations. La crise énergétique a également eu un impact, en ralentissant certaines actions, mais aussi en accélérant d'autres au regard des enjeux financiers pour les collectivités. Ces biais sont réprécisés dans chacune des sous actions concernées.

3. Etat d'avancement du programme d'action

Axe 0 : Mobilisation sur les enjeux de la transition énergétique

RAPPEL : Cet axe stratégique (AS) comprend les axes opérationnels (AO) et les actions suivantes :

AS 0 : Mobilisation sur les enjeux de la transition énergétique

AO 0.1 : Communiquer, sensibiliser, mobiliser

- 0.1.1 Mettre en œuvre une stratégie globale de communication
- 0.1.2 Mener des actions de sensibilisation à destination du grand public
- 0.1.3 Mobiliser les enfants et les jeunes
- 0.1.4 Mise en place d'un réseau d'éco agents au sein de la structure mutualisée (Agglo, Ville d'Annonay, CIAS et CCAS)
- 0.1.5 Mettre en place l'éco-citoyenneté au travail, animations en entreprises par le réseau FEVE
- 0.1.6 Favoriser l'organisation d' « éco-manifestation »

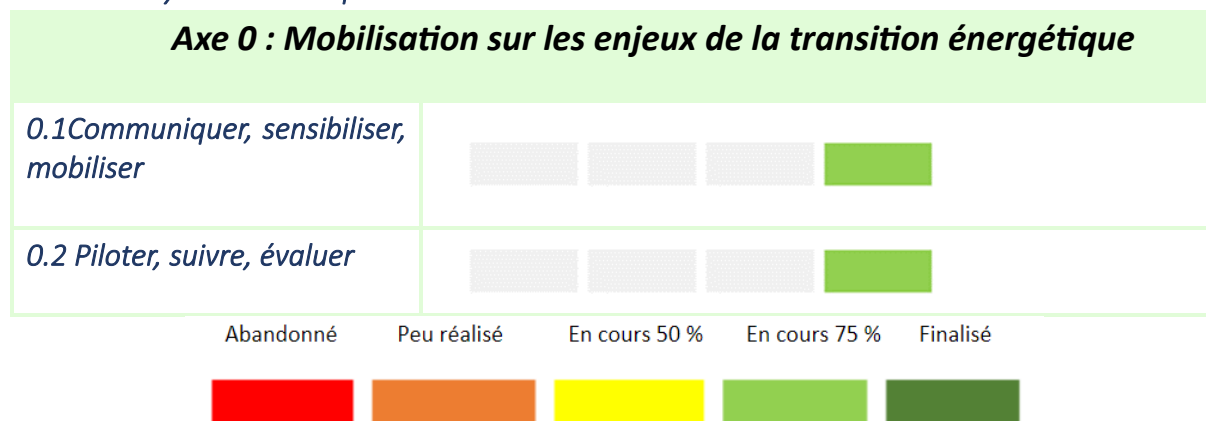
AO 0.2 : Piloter, suivre, évaluer

- 0.2.1 Piloter et évaluer la politique Energie Climat (TEPOS, PCAET)

Objectifs généraux et résultats

- Informer pour mobiliser largement les acteurs du territoire et animer la dynamique :
 - ✓ Le nombre d'actions de communication et d'évènements grand public avec des stands, ateliers, conférences, spectacles en lien avec l'environnement, est en augmentation depuis 2018. De plus en plus de jeunes sont également sensibilisés dans les écoles sur différentes thématiques (eau, biodiversité, énergie...).
- Mobiliser les acteurs :
 - ✓ Les acteurs du territoire sont de plus en plus mobilisés sur ces sujets, que ce soit en lien avec des actions, politiques publiques portées par la collectivité ou qu'il s'agisse d'actions à leur initiative.
- Elaborer, suivre et évaluer le plan d'action afin de tendre vers les objectifs TEPOS / PCAET :
 - ✓ Les différents COTECH et COFIL organisés ont permis de suivre d'année en année les actions proposées et mises en œuvre dans le PCAET.
 - ✓ Le bilan à mi-Parcours du PCAET présenté ici, permet un point d'étape plus détaillé des actions réalisées à ce stade.
 - ✗ Des améliorations sont à prévoir pour réaliser un meilleur suivi et l'évaluation au fil de l'eau des actions du PCAET, en assurant notamment un lien plus régulier avec les différents partenaires.

3.1.1 Analyse des axes opérationnels et des actions :



Focus initiatives du territoire !

	<p>Le SIEJ (Syndicat Intercommunal enfance jeunesse) : regroupe 10 communes au Nord du territoire et est chargé de mettre en place la politique enfance et jeunesse sur leur territoire. Parmi les actions prioritaires sur lesquelles il souhaite agir, des sujets en lien avec le PCAET ont été identifiés et notamment des actions concernant la mobilité pour les jeunes. Ils sont accompagnés par le réseau engage-jeunes pour la mise en œuvre du parcours jeune.</p> <p>Site internet : <u>Parcours Jeunes – Une démarche de politique jeunesse concertée (info-jeunes.fr)</u></p>
	<p>Le CPIE du Pilat est une association qui a pour objet de favoriser le développement durable du territoire. Elle réalise sa mission à travers la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement</p> <p>Ils ont été mobilisés à plusieurs reprises pour animer des temps avec les élus en COPIL, pour animer les Fresques du Climat. Et ils sont également parties prenantes de différents projets portés par l'Agglomération ou la ville d'Annonay (Projet l'Eau et Nous, Jardin partagés...).</p>
	<p>Quelquep'Arts (association culturelle) : a réalisé en 2021 un bilan carbone de ses activités et a ciblé des actions à mettre en place dans une stratégie climat pour réduire ces émissions de gaz à effet de serre (mobilité, alimentation, sobriété numérique et énergétique...). (<u>stratégie climat (quelquesparts.fr)</u>)</p>



Pollen SCOP : coopérative ardéchoise qui regroupe plus de 80 entrepreneurs(e-s) en Drôme Ardèche. Ils proposent différentes animations et interventions sur différents thèmes en lien avec l'environnement (Climat, jardin, eau, biodiversité ...).

Site internet : [Accueil | POLLEN, la Coopérative d'Activités et d'Entrepreneurs en Ardèche](#)

3.1.2 Communiquer, sensibiliser, mobiliser (0.1)

Présentation détaillée des actions menées en lien avec le PCAET dans le cadre de cet axe opérationnel.

0.1.1 *Mettre en œuvre une stratégie globale de communication*

Réalisations :

- **Liens réguliers avec le service communication** pour faciliter la diffusion d'information sur les sujets ayant attiré à l'environnement.
- **Publications en lien avec les actions du PCAET via les réseaux sociaux** (facebook agglo et ville, Instagram) de plus en plus nombreuses (9 publications en 2018 contre 30 environ en 2022).
- **Vidéos promotionnelles** sur certains sujets (tri des déchets, jardin solidaire Annonay, valorisation de projets dans les vidéos pour les vœux...).
- **Communication via de l'affichage**, des flyers, des panneaux d'information...
- **Publication sur les sites internet** (ville et agglo), avec un nouveau site en cours de réalisation comprenant des rubriques spécifiques (déchets, eau, mobilité, biodiversité, énergie...) dont les contenus seront plus détaillés.
- **Mise en place de « brèves de la transition écologiques »** sur l'intranet des agents proposant régulièrement des articles en lien avec la transition écologique.
- **Point presse** avec les élus sur différents projets en lien avec le PCAET.
- **Articles thématiques réguliers dans les bulletins municipaux, les rapports d'activités** (ex : compostage, eau, transport, portrait d'habitants éco-responsables, jardins...).
- **Publications via d'autres canaux** de communication (magazine l'indispensable, office de tourisme...).
- **Relais des communes** sur certains sujets via leur sites internet, panneaux pockets...
- **Relais des partenaires** dans leurs réseaux, leur newsletters, pages ...

Perspectives et recommandations :

- *Etablir un plan de communication global, notamment en affinant la communication par public*
- *Mise en ligne à venir des nouveaux sites internet fonctionnels pour la ville d'Annonay et l'Agglomération*
- *Travailler sur la promotion a posteriori des actions réalisées afin de mieux les valoriser*
- *Se mettre en lien, ou faciliter les échanges avec les partenaires du territoire pour toucher des publics spécifiques (en précarité, jeunes, personnes âgées...)*

Recommandations TENTE :

- *Rendre visible le logo « Territoire en Transition Ecologique » suite à l'obtention de la première étoile.*
- *Partager le suivi-évaluation du PCAET une fois validé, notamment sur le site internet de l'agglomération*



Affiche pour une conférence sur la permaculture à Annonay - Annonay (2022)



Publication facebook sur l'inauguration d'une installation photovoltaïque d'A Nos Watts sur les archives d'Annonay - Agglo (2023)



Vidéo promotionnelle sur le tri des déchets - Agglo (2021)

0.1.2

Mener des actions de sensibilisation à destination du grand public

Réalisations :

- **De nombreuses animations et temps forts grand public** ont lieu sur le territoire : village de l'été, fête de la science, Famille en fête, etc. Des stands et ateliers en lien avec la transition écologique sont régulièrement proposés dans ce cadre (jardinage, mobilité, biodiversité, énergie, eau...)
- **Des projets de sensibilisation des habitants** : l'Eau & Nous (défis eau en famille), Fresque du Climat...
- **Des évènements thématiques spécifiques** : Challenge mobilité, journée vélo, Fête de la Via Fluvia, Vélo parade santé mentale, Tous au compost, Bienvenue au jardin...
- **De nombreuses actions des partenaires** :
 - ALEC 07 : stands et conférences grand public en lien avec les énergies, la rénovation des bâtiments, la mobilité ...

/an). Le nombre de classes concernées augmente chaque année avec un vrai engagement des établissements scolaires et intérêt des enseignants et des élèves.

- **Le Syndicat des trois rivières (S3R)** : intervient le long de l'année dans les écoles primaires essentiellement mais aussi sur demande dans les collèges-lycées sur les communes du syndicat (partenariat avec le lycée agrotech), pour parler de l'eau, de la biodiversité... Ils ont de plus en plus de demandes et ont même fait appel à des prestataires extérieurs (CPIE et Nature en Mont Pilat) pour les interventions.
- **A Nos Watts** : a réalisé en 2022-2023 différentes interventions dans les écoles dont les toitures ont été équipées de panneaux solaires, afin d'expliquer leurs fonctionnements aux enfants et de leur apporter des connaissances sur les énergies renouvelables.
- **Dans le cadre du plan de végétalisation** : des interventions et plantations ont été réalisées avec les classes de GS et CP pour parler de jardinage aux enfants (2020-2023).
- **Le SYTRAD** : intervient chaque année dans les classes pour parler des déchets, propose des visites de sites (environ 200 élèves sensibilisé par an).
- **Le CPIE du Pilat** : intervient dans les écoles et propose des classes nature à la maison de l'eau de l'environnement à Marlhes.
- **Le PNR du Pilat** : réalise des animations dans les classes du Parc Naturel Régional et ses villes portes.
- **Des éco délégués** : ils sont élus chaque année dans les classes des collèges du territoire et portent des projets en faveur de l'environnement (création d'un îlot de végétalisation dans la cour du collège de la Lombardière, travail sur une aire terrestre éducative au collège des Perrières, etc.).
- **Les jeunes** sont également sensibilisés lors des événements grand public comme le village de l'été, famille en fête...

Perspectives et recommandations :

- *Le financement du programme Watty via les CEE va s'arrêter en 2024, il pourrait donc être pertinent de voir comment continuer à proposer des animations pour les écoles maternelles et primaires sur ces thématiques via d'autres financements, sous d'autres modalités,*
- *Maintenir et/ ou développer des partenariats avec des associations du territoire*
- *Proposer plus d'interventions dans les collèges et lycées et se mettre en lien notamment avec les éco-délégués qui portent des projets en lien avec la transition écologique*

Recommandations TENTE :

- *Rendre visibles les initiatives des établissements du territoire*
- *Analyser les expériences et initiatives des établissements du territoire*
- *Soutenir l'implication des élèves dans les projets climat-air-énergie de la collectivité*



Animations du syndicat des trois rivières - S3R



Programme Watty : interventions en classe – ALEC 07



Animation jardinage avec les Grande section (2022) - Annonay

0.1.4

Mise en place d'un réseau d'éco agents au sein de la structure mutualisée (Agglo, Ville d'Annonay, CIAS et CCAS)

Réalisation :

- **Une quarantaine d'agents** font aujourd'hui parti du réseau d'éco-agents de la structure mutualisée ville - Agglo - CCAS/CIAS, avec de nombreux services représentés.
- **Des réunions organisées trimestriellement** pour échanger sur différents sujets : le numérique, la gestion des déchets ... (11 rencontres depuis 2019 - standby en période COVID).
- **Participation des agents volontaire à une Fresque du Climat**, appui des agents sur des événements (ex : challenge mobilité).
- **Travail sur des affiches** pour les bacs de tri dans les bâtiments, et **affichettes écocostes** (campagne de diffusion en 2023).

Perspectives et recommandations :

- *Maintenir une dynamique au sein des agents engagés et agrandir le réseau*
- *Faire connaître l'existence du réseau à tous les nouveaux arrivants (Ville et Agglo)*
- *Travailler sur des projets de fond et être en appui sur différents événements, projets...*

Recommandations TENTE :

- *Lister, évaluer et valoriser les formations suivies volontairement par les agents sur des thèmes en lien avec la transition écologique*
- *Dans le cadre de l'amélioration de la formation des agents, envisager la transition écologique comme un des 3 ou 4 axes forts, définir les nouvelles compétences nécessaires aux agents, les intégrer dans les fiches de postes et mettre en place des plans de formation formalisés.*



Exemple d'affichette éco-geste
- Agglo



Affiche d'invitation pour rejoindre
les éco-agents



Réunion éco-agents – Agglo (2022)

0.1.5

Mettre en place l'éco-citoyenneté au travail, animations en entreprises par le réseau FEVE

Réalisation :

- Cette action avait été proposé par un membre du réseau FEVE lors de l'élaboration du PCAET. Ce membre n'étant plus disponible il n'y a pas eu de démarche spécifique dans le cadre du PCAET en lien avec ce réseau,
- **Des actions sont menées par certaines structures du territoire, mais nous n'avons au niveau de l'agglomération que très peu d'information** sur les actions qu'elles mènent sur le volet éco-citoyenneté

Perspectives et recommandations :

- *Développer les liens entre service développement économique, transition écologique et les consulaires*
- *Mettre en place une instance de type « conseil de développement »*

0.1.6

Favoriser l'organisation d'« éco-manifestations »

Réalisation :

- **Une charte évènement** est en cours de rédaction au niveau du service des sports de la ville d'Annonay avec intégration de critères environnementaux.
- **Le service culture** souhaite organiser des évènements plus éco-responsable (échange en 2023 avec le service transition écologique), en favorisant le covoiturage, les économies d'eau, le recours à des repas bio et locaux pour les artistes, l'utilisation de vaisselles réutilisable...

Perspectives et recommandations :

- *Réaliser une charte générale pour tous les évènements de la structure mutualisée*
- *Avoir une plaquette des bons gestes diffusable aux partenaires qui organisent des manifestations*
- *Acheter des bacs de tris mobiles pour les mettre à disposition sur des évènements.*
- *Intégrer des critères environnementaux pour les prestations extérieures commanditées par l'agglo ou la ville (spectacles, animations, visites...)*

3.1.3 Piloter, suivre, évaluer (0.2)

0.2.1 *Piloter et évaluer la politique Energie Climat (TEPOS, PCAET)*

Réalisation :

- **Des COPIL et COTECH PCAET** ont été organisés chaque année (hors période COVID). Ils ont permis la mobilisation de nombreux élus et partenaires sur les actions présentées dans le PCAET. Dans ce cadre un temps de formation/sensibilisation a été proposé à travers la participation des membres du COPIL à une fresque du climat (format « quizz »).
- **Démarche TEPOS** : des bilans ont été réalisés chaque année (depuis 2015) pour suivre les actions faites sur le territoire. Des réunions d'échanges et de bilans ont été programmés chaque année avec les partenaires institutionnels (ADEME, DDT, Région). A noter que la démarche TEPOS est arrivée à sa fin en 2022.
- **Engagement dans la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique** (cf. Chapitre 1.3.1) depuis 2021 : afin de suivre et d'évaluer les actions menées par la collectivité. Obtention de la première étoile du Label Climat Air Energie en 2023.
- **Réorganisation des services en 2021** avec mise en place d'une direction de la transition écologique rassemblant les services "gestion durable des déchets", développement durable" et mission "énergie fluide", recrutement d'une nouvelle chargée de mission PCAET en 2022 (suite à la prise de poste « directrice transition écologique » de l'ancienne chargée de mission PCAET).
- **En 2023 une stagiaire INET** a été mobilisée sur quelques mois, afin de développer une méthodologie d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux des PPI (projet pluriannuel d'investissement).
- **Des échanges réguliers** : entre la chargée de mission PCAET, et la directrice du service transition écologique, et les autres services et partenaires du PCAET.
- **Un travail de mise en cohérence**, d'interconnaissance des différentes démarches en cours est réalisé : Service transition écologique intégré au comité de suivi élargi du PLUiH, suivi des actions Cœur de Ville sur Annonay, du développement des mobilités ...
- **Des participations régulières aux rencontres TEPOS, groupe technique interdépartementaux PCAET**, aux ateliers de révision de la Charte du PNR, aux réunions organisées par le SCOT, le SRADDET...
- **Des recherches de subventions** sont faites auprès de différents acteurs (Agence de l'eau, ADEME, Région...), afin de faciliter la mise en œuvre de certaines actions du PCAET

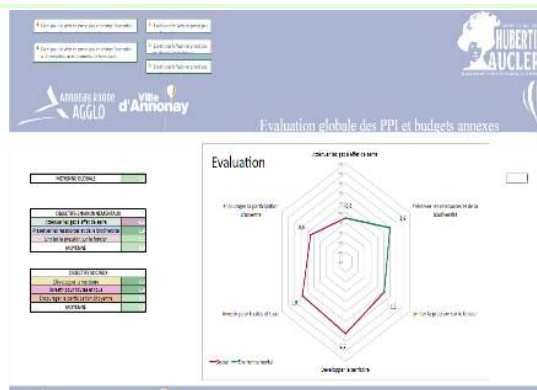
Perspectives et recommandations :

- *Organiser l'articulation de la gouvernance et du suivi évaluation de Territoire en Transition et du PCAET*
- *Entretenir, les dynamiques partenariales initiées lors des démarches TEPOS et PCAET, développer les liens avec les partenaires privés notamment.*

- Pérenniser la participation du Président à certaines réunions dédiées à la transition climat-air énergie pour prouver l'implication politique au plus haut niveau dans la démarche.
- Renforcer les engagements demandés aux partenaires et les impliquer dans le suivi et l'évaluation de la politique climat air énergie
- Mieux faire connaître les actions aux élus et renforcer l'offre d'évènements de sensibilisation et de formation proposés aux élus et agents



COPIEL PCAET – Fresque du climat Quizz (2022)



Outil d'évaluation social et environnemental des PPI (2023)

Axe 1 : Accompagner les habitants, les acteurs économiques et les collectivités pour réduire leur impact et leur vulnérabilité énergétiques

RAPPEL : Cet axe stratégique (AS) comprend les axes opérationnels (AO) et les actions suivantes :

3.2 AS 1 : Accompagner les habitants. Les acteurs économiques et les collectivités pour réduire leur impact et leur vulnérabilité énergétiques

AO 1.1 : Accompagner la rénovation énergétique des logements

- 1.1.1 Informer, sensibiliser le grand public sur la rénovation énergétique et les énergies renouvelables
- 1.1.2 Mettre en œuvre une plateforme de rénovation énergétique des logements privés RENOFUTE
- 1.1.3 Mettre en place des dispositifs d'accompagnement des propriétaires de type OPAH
- 1.1.4 Accompagner la rénovation énergétique du parc locatif social existant par les bailleurs sociaux

AO 1.2 : Améliorer la performance énergétique du patrimoine public

- 1.2.1 Créer une plateforme de rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements communaux
- 1.2.2 Être exemplaire concernant le patrimoine d'Annonay Rhône Agglo (rénovation et gestion des bâtiments publics...)
- 1.2.3 Améliorer la performance de l'éclairage public

AO 1.3 : Favoriser l'efficacité énergétique des acteurs économiques

- 1.3.1 Accompagner les entreprises en faveur de l'économie circulaire, favoriser les synergies entre entreprises
- 1.3.2 Accompagner les entreprises en faveur de la transition énergétique : Réaliser des audits énergie, flux et mettre en place des actions de rénovation sur les bâtiments tertiaires et industriels
- 1.3.3 Réaliser des économies d'énergie dans le secteur agricole

AO 1.4 : Vers des mobilités actives et décarbonées

- 1.4.1 Structuration de la politique « écomobilité », information, animation, communication sur l'offre de mobilité
- 1.4.2 Développer les modes actifs (marche, vélo)
- 1.4.3 Développer la voiture partagée
- 1.4.4 Développer les transports en commun
- 1.4.5 Mobilité et emploi (télétravail, plan de mobilité entreprise, formation...)
- 1.4.6 Promouvoir les véhicules électriques, hybrides, GNV

AO 1.5 : Promouvoir la consommation de produits bio et locaux

- 1.5.1 Organiser des événements pour promouvoir les produits bio et locaux (Foire bio, Gourmandises de l'Ardèche...)
- 1.5.2 Favoriser l'installation d'agriculteur, notamment en bio
- 1.5.3 Rapprocher les producteurs des consommateurs : points de vente, groupement d'achat bio, local et solidaire (Sac'So), AMAP Ardèche Verte...
- 1.5.4 Favoriser les produits bio et locaux dans la restauration collective

AO 1.6 : Favoriser la réduction des déchets et l'économie circulaire

- 1.6.1 Animations, sensibilisations sur la réduction des déchets à la source, le tri, déploiement des points d'apport volontaires
- 1.6.2 Favoriser le réemploi, le recyclage
- 1.6.3 Encourager le compostage et la valorisation des déchets verts

Objectifs généraux et résultats obtenus

Rénovation du bâti :

- Augmenter le nombre de logements BBC (**500 logements collectifs en +, 1000 maisons en 2025**)
- Réduire le nombre de ménages en situation de précarité énergétique :
 - ✓ Différentes actions ont été réalisées dans ce sens, ce qui contribue à une réduction du nombre de ménages en situation de précarité (Cf actions 1.1.2-1.1.3)

Réduction de la consommation d'énergie :

- Réduire la consommation d'énergie liée aux bâtiments tertiaires et industriels et aux process (**-17% résidentiel, -10% industrie, -13% tertiaire, -10% agriculture en 2025**)
- Atteindre une **consommation totale de 1193 GWh en 2025, ou 1344 GWh en 2021** :
 - ✓ 1149 GWh en 2021, soit une réduction de 16% entre 2018 et 2021, ces éléments s'expliquent en grande partie par le contexte (COVID notamment) (cf détails en annexe)

Logements - Résidentiels

- Atteindre une consommation du secteur du résidentiel de **345 GWh/an** (réduction de **8% en 2025, ou 368 GWh en 2021** :
 - ✗ 395 GWh en 2021, soit une augmentation de 5% environ depuis 2018 (cf détails en annexe)

Bâtiments publics et éclairage

- Atteindre 16% du parc d'éclairage public rénové en 2025
 - ✓ Réduction de la consommation de l'éclairage public sur Annonay et de nombreuses communes
- Réduire la consommation du secteur des bâtiments et éclairage publics de **4% en 2025, ou 135 GWh en 2021** :
 - ✗ 220 GWh en 2021 pour le secteur tertiaire, soit une augmentation de 59 % depuis 2018 (cf détails en annexe)
 - ✗ Sur Annonay et Annonay Rhône Agglo réduction de la consommation énergétique des bâtiments de 10% et 17% entre 2018 et 2022

Industrie et agriculture

- Atteindre une consommation du secteur de l'industrie de **488 GWh en 2025, ou 540 GWh en 2021 (réduction de 24%)** et du tertiaire privé de **67 GWh (réduction de 11%)** :

- ✓ 293 GWh en 2021 pour les industries hors énergie, soit une réduction de 46 % environ depuis 2018
- Atteindre une consommation du secteur de l'agriculture de **17 GWh en 2025, ou 19 GWh en 2021** :
- ✗ 24 GWh en 2021, soit une augmentation de 26 % environ depuis 2018

Mobilité :

- Atteindre une consommation du secteur de la mobilité de **264 GWh en 2025, ou 282 GWh (réduction de 16 %)** :
- ✓ 206 GWh en 2021, soit une réduction de 30% depuis 2018 (période COVID)
- Développer une mobilité durable sur le territoire et développer les alternatives à la voiture individuelle : **20 km modes doux, location VAE, 2 aires covoit en +, 5 véhicules autopartage, 1 automobiliste / 50 utilise les TC, 1/50 modes doux, 15% actifs télétravaillent, en 2025** :
- ✓ 28,2 km sites propres vélo hors voirie en 2023
- ✓ Mise en place d'un système de location de vélo d'ici fin 2023
- ✓ 7 aires officielles contre 5 au lancement du PCAET
- ✗ Transport urbain encore peu utilisé (*chiffres sur le nombre d'utilisateurs à venir*)
- ✗ De plus en plus d'utilisateurs des modes doux (primes VAE), mais pas d'estimation chiffrée
- ✓ Intensification du télétravail suite au COVID (pas de chiffres exacts sur le territoire)

Agriculture durable :

- Faire connaître l'offre de produits locaux et bio disponibles sur le territoire,
- ✗ **Actions à développer dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial**
- Accompagner le développement et la création de lieux d'achat, de consommation de produits locaux/bio (**% en bio et local non défini**)
- ✓ Installations de nouveaux magasins de producteurs et créations de nouvelles offres (cf exemple : STOLON Clic Bio)

Axe 1 : Accompagner les habitants, les acteurs économiques et les collectivités pour réduire leur impact et leur vulnérabilité énergétiques

1.1 Accompagner la rénovation énergétique des logements :	
1.2 Améliorer les performances énergétiques du patrimoine public :	
1.3 Favoriser l'efficacité énergétique des acteurs économiques	
1.4 Vers des mobilités actives décarbonées	
1.5 Promouvoir la consommation de produits bio et locaux	
1.6 Favoriser la réduction des déchets et l'économie circulaire	

Abandonné Peu réalisé En cours 50 % En cours 75 % Finalisé

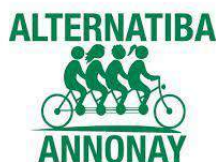
Focus initiatives du territoire !

RENOVATION ET EFFICACITE ENERGETIQUE



La Commune de Roiffieux : Depuis 2014 elle réalise chaque année des travaux d'isolation dans les bâtiments publics. Elle a réalisé également un changement des ampoules en LED (terrain de sport, école, mairie...), avec des puissances différentes selon les utilisations et une extinction nocturne avec raccourcissement de la période d'allumage. La commune a par ailleurs constaté une évolution des mentalités avec de plus en plus de personnes favorables à l'extinction.

MOBILITE



Alternatiba : est un mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale. Il a pris part à différentes actions en lien avec la mobilité :

- Réalisation d'un manifeste des 3km : 120 participants (2/3 de femmes), 3 km pour s'engager à ne plus utiliser la voiture sur cette distance.
- Réalisation d'une cartographie des distances en temps pour joindre à pied ou à vélo...



La commune de St-Cyr : elle a mis en place un Forfait Mobilité Durable (FMD) auprès des agents de la collectivité

REDUCTION DES DECHETS ET ALIMENTATION

STOLON Clic'bio: Stolon Clic'bio Nord Ardèche est une association de producteurs bio locaux qui a pour objet la vente directe collective de leurs produits agricoles via un site internet. C'est un outil en ligne de gestion de commandes, issu du réseau des producteurs bio d'Ardèche. L'agglomération a appuyé son lancement via la location d'un espace dans le parc de la Lombardière pour la distribution des paniers les jeudis soirs.



Le 26 FK : est un tiers lieu sur Annonay qui accueille un café associatif, une galerie d'art, ainsi qu'un repair café qui propose des ateliers de réparation de matériel informatique " REpair numérique Café' : [26FK, tiers-lieu culturel & social](#)



De Bio et d'Audace : Est une association basée à Vernosc les Annonay qui anime le territoire autour de la protection de l'environnement et agit pour la promotion de l'agriculture biologique. Ils ont organisé une foire bio pendant plusieurs années et ont mis en place un jardin partagé avec un composteur sur le jardin partagé à Vernosc (Rôle pédagogique, conservatoire). Ils aident également à l'installation agricole.

3.2.1 Accompagner la rénovation énergétique des logements (1.1)

1.1.1

Informers, sensibiliser le grand public sur la rénovation énergétique et les énergies Renouvelables

Réalisation :

- **Du conseil auprès des habitants réalisés par l'ALEC07 dans le cadre de Rénofuté**: Augmentation du nombre de sollicitations avec 850 conseils téléphoniques auprès des propriétaires par an (auprès de l'antenne Nord de l'ALEC 07) et 175 rdv en permanences (moyenne 2021/2022)
- **SLIME / AME (accompagnement à la maîtrise de l'énergie financé par le FUL (Fond Unique Logement)** : Visites à domicile précarité énergétique (Etude du contrat d'énergie et eau, optimum ou pas ?, Fiche de suivi, réglage cumulus..., éco gestes, matériel adapté au besoin, lien/renvoi vers organisme adéquat...)
- **Des visites thématiques, conférences et réunions d'informations sont** organisées chaque année par l'ALEC : balade thermographique (3), 5 à 7 de l'écoconstruction, les ragots du photovoltaïque ...**Soit une 40 aine d'animations depuis 2019**

- **Des stands** de l'ALEC 07 et d'A Nos Watts sur la rénovation, les énergies renouvelables, lors de divers évènements (fête de la science, village de l'été, famille en fête...)
- **Des webinaires sur le photovoltaïque** ont été organisés par A Nos Watts en période COVID

Perspectives et recommandations :

- *Mieux faire connaître les actions portées par l'ALEC 07 auprès des habitants (notamment en s'appuyant sur les communes pour diffuser l'information)*
- *Proposer plus d'animations sur les thématiques qui mobilisent (photovoltaïque, les aides à la rénovation...)*
- *Mieux suivre les rénovations BBC réalisées sur le territoire*

Recommandations TENTE :

- *Sensibiliser les acteurs et les habitants sur les enjeux sanitaires liés à une mauvaise qualité de l'air intérieur.*
- *Recommandations en lien avec la labélisation TENTE sur l'urbanisme:*
 - *En interne, sensibiliser, former les agents de l'ADS aux thématiques air-énergie-climat ;*
 - *Réaliser ou faire réaliser le suivi de la conformité et des performances effectives (visites post travaux prévues à partir de janvier 2024 dans le cadre de Mon Accompagnateur rénov)*



Conférence les ragots du photovoltaïque-ALEC 07 (2023)



Balade thermographique – ALEC 07



Stands et ateliers Energie Renouvelable (fête de la science 2022) avec A nos Watts - Agglo

1.1.2

Mettre en œuvre une plateforme de rénovation énergétique des logements privés RENOFUTE

Réalisation :

- **Mise en place du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat** (SPPEH – Rénofuté – Espace conseil France Renov') en 2020, géré par l'ALEC 07.
- **En lien avec les professionnels du bâtiment et de l'immobilier** (FFB, CAPEB, CMA, CCI et les agences immobilières, les banques et les 4 bailleurs sociaux du territoire). Permet de conseiller les propriétaires publics et privés (petit tertiaire) sur toutes les thématiques liées à leurs projets de rénovation énergétique sur : Les possibilités d'aides financières à la rénovation, les aspects techniques liés à la rénovation, les points juridiques en cas de problèmes sur les chantiers, la mise en

relation avec des professionnels..., d'acculturer les professionnels aux enjeux de la rénovation énergétique.

- **Accompagnement des habitants** : Augmentation du nombre de projets suivi in fine (visite sur site, mise en œuvre effective des travaux).
- **Accompagnement des copropriétés par Rénofuté depuis 2021** : La joie de vivre - Clair matin - le Vercors - L'horizon - Font chevalier avec un accompagnement spécifique "A4 copro". Tous sont en cours à des stades d'avancement différents.
- **Programme Rénovons Collectif / RECIF** (rénovation énergétique des copropriétés en France) : démarrage des animations sur le nord cette année (2023).
- **Accompagnement des entreprises du petit tertiaire** (depuis 2021)
- **Référencement des artisans** spécialisés dans la rénovation : réalisé au démarrage de Rénofuté, actuellement un renvoi est fait vers la page pro RGE ([L'annuaire des professionnels qualifiés | France Renov' \(france-renov.gouv.fr\)](https://www.france-renov.gouv.fr)), et un maintien de la dynamique auprès des acteurs pros est assurée par l'ALEC 07/Rénofuté

Perspectives et recommandations :

- *Poursuivre et amplifier la coordination et les partenariats entre l'ALEC07, l'Agglo, les consulaires sur le thème de la rénovation énergétique, notamment à destination des entreprises.*
- *Fluidifier les liens avec les porteurs de projets : Le déclenchement de la visite Rénofuté n'est pas systématique, la plupart des porteurs de projets veulent se laisser du temps pour réfléchir avant de s'engager dans des rénovations*
- *Pérenniser la présence d'un espace conseil FAIRE actif sur le territoire.*

Recommandations TENTE :

- *Assurer le suivi de la progression de la rénovation du parc privé, transmettre annuellement l'information aux communes.*
- *Mettre en place un dispositif de suivi des projets subventionnés et évaluer l'impact des moyens investis.*
- *S'assurer d'un niveau d'aide financière adapté au contexte local et national*
- *Maintenir les dispositifs et rencontres avec les pros du bâtiment permettant la poursuite de cette dynamique de coopération.*



Affiche Rénofuté - ALEC 07

1.1.3

Mettre en place des dispositifs d'accompagnement des propriétaires de type OPAH

Réalisation :

- **Accompagnement des propriétaires dans le centre ancien d'Annonay** : OPAH-RU (158 logements réhabilités depuis 2012 dont 13 rénovations BBC et en moyenne des travaux qui permettent d'obtenir 67% de gain énergétique, 295 logements en intégrant les copropriétés), avec lancement d'une nouvelle OPAH-RU 2023-2028 sur le centre-ville d'Annonay. Périmètre élargi par rapport à la précédente (2 300 logements contre 1 400 précédemment).
-
- **Démarche en cours de certification du service Habitat RGE et d'agrément Mon Accompagnateur Rénov'.**
- **Lancement en novembre 2022 du Plan de Sauvegarde** sur la copropriété Beauregard (volet performance énergétique – étiquette C visée après travaux) 111 logements.
- **Réflexion globale pour intégrer le volet habitat** dans les documents de planification : POA (Programme d'Orientation et d'Action) - volet Habitat du PLUiH, document stratégique définissant la politique de l'Habitat sur les 6 prochaines années (actions opérationnelles et politiques)
- **Opération façade sur Annonay** : En 2020, un dispositif supplémentaire de rénovation des façades a été lancé pour accompagner les propriétaires. L'opération façades leur permet de solliciter d'importantes subventions pour des travaux de ravalement de façades, avec un accompagnement technique pour aider ces propriétaires.

Perspectives et recommandations :

Mise en place d'un indicateur de suivi des contacts et des dossiers non aboutis

Recommandations TENTE :

- Intégrer dans le futur Programme Local de l'Habitat (PLUiH) une référence explicite à la précarité énergétique ;
- Entretenir les acquis en termes de connaissance et d'échange des acteurs intervenants sur la thématique de précarité, susceptibles d'intégrer la question de la précarité énergétique liée au logement et à la mobilité sur le territoire (d'autant plus que les publics en précarité changent vite et que leurs problématiques évoluent)



1.1.4 *Accompagner la rénovation énergétique du parc locatif social existant par les bailleurs sociaux*

Réalisation :

- **Accompagnement des bailleurs sociaux** : signature des 4 Conventions d'Utilités Sociale avec Adis, Alliade Habitat, Ardèche Habitat et Habitat Dauphinois (objectif de réhabilitation énergétique de près de 900 logements sur l'agglomération entre 2019 et 2026). Ces CUS ont une durée de 6 ans, chaque bailleur a sa propre période (2019-2024 ; 2021/2026 ; etc.).
- **Nombreuses réhabilitations engagées par les bailleurs sociaux** (Cévennes, Bernaudin, Cance, St François, Sadi Carnot)
- **Pas de garanties d'emprunts** pour des réhabilitations au niveau de l'agglomération pour le moment, mais ces garanties seront intégrées au POA du PLUiH.

Perspectives et recommandations :

- *Intégrer des garanties d'emprunts aux travaux de réhabilitations dans le PLUiH*

3.2.2 Améliorer les performances énergétiques du patrimoine public (1.2)

1.2.1

Créer une plateforme de rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements communaux

Réalisation :

- **Plateforme de rénovation énergétique** des bâtiments publics : action proposée par le SDE07 en lien avec un appel à projet lors de l'élaboration du PCAET. Cette plateforme n'a pas « formellement » vu le jour, mais un accompagnement est réalisé par le SDE07 et des actions de rénovations ont été mises en place sur différents bâtiments publics de l'agglomération et sur les communes.
- **Accompagnement des collectivités par le SDE07** : via l'adhésion de l'agglomération pour le compte des communes à la compétence MDE/CEP du Syndicat d'Énergie de l'Ardèche (SDE07)
- **Groupement d'achats en cours** avec le SDE pour réaliser des audits énergétiques sur les bâtiments communaux en 2023. **Réalisation d'audits énergétiques en lien avec le SDE07** au niveau de :
 - L'agglomération (audits lancés en 2023) : Château de la Lombardière, Espace Jean Monnet, Vidalon, gymnase Zodiaque, EMD, théâtre
 - La ville d'Annonay (audits lancés en 2023) : Jean moulin (école + logement), Bernaudin sports, Boulodrome Vissenty
 - Des autres communes : 6 bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic énergétique en lien du SDE depuis 2019.
- **Convention CEE avec le SDE** : chaque année environ 6 communes bénéficient des CEE du SDE pour une moyenne de 3000 MWh cumac/an au total (12 174 depuis 2019).
- **Le CAUE accompagne des collectivités sur différents projets** Rénovation cantine de Davézieux, rénovation cantine et salle communale Vernosc les Annonay) + Etude extension centre-bourg et traversée du bourg de Quintenas, aménagement cœur de bourg de Saint-Désirat, aménagement place de l'église Davézieux...

Perspectives et recommandations :

Recommandations TENTE :

- *Systématiser des pratiques de construction ou rénovation performante. Le parc public le plus important étant celui des communes, il est pertinent d'inciter ces dernières à utiliser le service de plateforme de rénovation des bâtiments publics du SDE07.*
- *Disposer d'un diagnostic et d'une stratégie sur le parc bâti tertiaire du territoire, contribuant à la mise en œuvre du « décret tertiaire »*
- *Observer et évaluer la progression de la construction et de la rénovation performante sur le territoire.*
- *Avec le logiciel DeltaConso Expert, croisé avec un meilleur suivi des surfaces, effectuer le suivi de l'évolution des consommations moyennes globales des bâtiments publics, à parc constant.*

- *Systématiser la réalisation d'audit sur les bâtiments les plus énergivores ou pour lesquels des travaux sont prévus et les bâtiments.*
- *Mettre en place des indicateurs en kWh/m2/an d'énergie primaire par catégorie de bâtiments pour les usages chaleur/rafraîchissement et les comparer avec des valeurs de références locales.*

1.2.2 Être exemplaire concernant le patrimoine d'Annonay Rhône Agglo (rénovation et gestion des bâtiments publics...) et la commande publique durable

Réalisation :

- **Rénovations prévues au niveau de l'agglomération :**
 - Bâtiment orange en cours, audit énergétique réalisés en 2023, projet d'extension salle de Régis Roche avec rénovation énergétique prévue, amélioration thermique du gymnase de Déomas (lancement en 2023)
 - Château de la Lombardière reprise toiture programmée
 - Locaux commerciaux qui vont être rénovés
- **Construction de bâtiments performants :**
 - Création du conservatoire de musique avec ambition énergétique
 - En 2019 ouverture du centre aquatique AQUAVAURE avec réflexion globale sur les économies d'énergies et production d'ENR (chaufferie bois, récupération chaleur des douches ...), en remplacement d'une ancienne piscine très énergivore
- **Intégration d'ENR dans des projets de construction, rénovation**
 - Dépôt de bus construit en 2022 et équipé de panneaux photovoltaïques
 - Divers bâtiments intercommunaux et communaux à l'étude pour l'installation de panneaux en toitures
- **Fourniture d'énergie renouvelable** pour les bâtiments de l'agglomération et ville : 100 % depuis 2019 dont 20% HVE (électricité)
- **Elaboration d'une feuille de route énergie au niveau de l'agglomération et de la ville d'Annonay (2022)** : Actions de sobriété et d'efficacité énergétique (contrôle des températures dans les bâtiments, régulation, rationalisation des surfaces chauffées, sensibilisation au bon usage...), de développement des ENR
- **Réalisation du Bilan des Emissions des Gaz à Effet de Serre (BEGES) en 2023** à l'échelle de l'agglomération pour identifier les plus gros pôles générateurs de GES
- **Réalisation à venir des DPE** sur certains sites de l'agglomération
- **Création d'un outil** méthodologique d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux des PPI (projet pluriannuel d'investissement) dans le cadre d'un stage INET.

Perspectives et recommandations :

- *S'approprier l'outil d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux, et élargir son utilisation à tous les projets (hors PPI).*
- *Associer dès l'amont la direction de la transition écologique dans les échanges sur les projets (rénovation, gestion des bâtiments publics, etc.)*
- *Proposer des temps d'échanges spécifiques sur les EnR, des rencontres avec A Nos Watts, avec les différents services ayant en gestion du patrimoine bâti (sport, culture, patrimoine bâti, CCAS et CIAS ...).*

Recommandations TENTE :

- *Elaborer et voter une stratégie patrimoniale incluant un programme de rénovation pluriannuel.*
- *Optimiser les locaux autant que possible (par exemple : dans le cadre du projet de déménagement des services à la Lombardière).*
- *Intégrer des exigences climat-air-énergie dans tous les appels d'offre d'urbanisme et les cahiers des charges de cession des terrains.*
- *Définir des critères de performance environnementale à l'échelle du bâtiment.*
- *Faire savoir aux habitants que l'électricité consommée par la CA est une électricité verte et en faire la promotion auprès des particuliers et des entreprises.*
- *Coopérer avec les autres acteurs du tertiaire public sur le territoire (enseignement, hôpitaux, services administratifs...)*
- *Lors des évènements organisés ou soutenus par la CA, renforcer l'exemplarité et favoriser une approche globale de la consommation responsable (alimentation, énergie, gaz à effets de serre...).*



Centre aquatique Aquavaure - Agglo



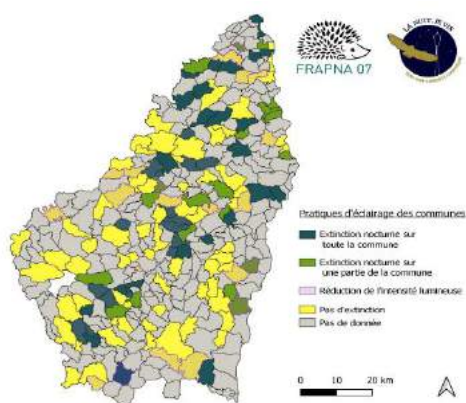
Dépôt de bus avec installation Photovoltaïque - A Nos Watts

Réalisation :

- **Sur Annonay** : une expérimentation va être lancée en 2023 (extinction ou baisse sur des quartiers résidentiels et zones d'activités). Intégration dans les PPI des remplacements des ampoules par du LED, variation de puissance et horloge astronomique.
- **Le SDE accompagne les communes qui veulent moderniser leur éclairage, mettre en place de l'extinction nocturne**
- **A ce jour près des ¾ des communes** mettent en place de l'extinction nocturne (totale ou partielle) pour des raisons d'économie d'énergie, pour réduire les nuisances vis-à-vis de la faune nocturne...
- **En 2022 la FRAPNA** (Fédération Rhône Alpes de Préservation de la Nature) a réalisé un état des lieux des pratiques d'éclairage des communes Ardéchoises. Il s'inscrit dans le cadre du projet « la nuit, je vis », dont l'objectif est de promouvoir la sobriété lumineuse en Rhône Alpes.

Perspectives et recommandations :

- *Communiquer sur les résultats liés à la réalisation de l'extinction nocturne.*
- *Mieux faire connaître aux habitants les enjeux liés à la nuisance lumineuse.*
- *Intégrer la notion de trame noire dans les documents d'urbanisme (PLUiH).*



Cartographie non exhaustive des communes pratiquant de l'extinction en Ardèche en 2022 - FRAPNA



Exemple de panneau d'affichage concernant l'extinction à l'entrée de Roiffieux - Dauphiné

3.2.3 Favoriser l'efficacité énergétique des acteurs économiques (1.3)

1.3.1

Accompagner les entreprises en faveur de l'économie circulaire, favoriser les synergies entre entreprises

Réalisation :

- **Pas d'actions spécifique** sur les zones d'activités pour intégrer les enjeux environnementaux et les principes de l'écologie industrielle et territoriale (EIT).
- **En 2022 réunion de la CCI en partenariat avec l'Agglo** et différents partenaires à destination des entreprises du territoire sur le coût de l'énergie (~40 participants)
- **Demande d'une entreprise (MPHygiène)** auprès du service développement économique de l'agglo sur de l'accompagnement d'un projet d'économie circulaire
- **Depuis 2021 en novembre** : mois de l'économie sociale et solidaire organisé par le service développement économique de l'Agglo avec des actions en lien avec la transition écologique, le réemploi ...
- **Territoire engagé dans la démarche** « Territoire d'Industrie »
- **De nombreuses entreprises** s'engagent dans la réduction de leurs consommations d'énergie, d'eau, dans la réduction de leurs déchets (ex : EKIBIO, FAREVA...)

Perspectives et recommandations :

- *Renforcer les liens entre les différents services de l'agglomération, les acteurs économiques et les chambres consulaires, développer les coopérations pour accompagner au mieux les entreprises.*

1.3.2

Accompagner les entreprises en faveur de la transition énergétique : Réaliser des audits énergie, flux et mettre en place des actions de rénovation sur les bâtiments tertiaires et industriels

Réalisation :

- **Au niveau de la CCI :**
 - Recrutement d'une conseillère développement durable en 2020
 - Réalisation de Bilan Carbone, de conseils en lien avec le développement durable (5 depuis 2020), pour le compte des entreprises du territoire, essentiellement dans le domaine du tourisme.
 - Réalisation de visites énergies proposées par la CCI (3 depuis 2020)
- **Fond tourisme durable** : Ce programme vise la sensibilisation et l'accompagnement des structures touristiques ardéchoises sur des projets de transition écologique. L'ALEC07 participe aux côtés de nombreux partenaires techniques (CCI, PNR, Ardèche le goût...) à ce programme coordonné par l'Agence Départementale du Tourisme. Ce dernier se poursuit en 2023 avec l'AMI tourisme durable 2.

- **Actions sobriété énergétique avec les commerçants** sur Annonay : questionnaire envoyé par le service développement économique aux commerçants du centre-ville en 2022 sur les gestes qu'ils mettent en place pour réduire leurs consommations énergétiques, leurs déchets (after-work en prévision), et information sur la réglementation concernant l'extinction des vitrines
- **Action de rénovation des vitrines du centre-ville d'Annonay** : Dans le cadre de la création ou la modernisation d'un commerce de proximité implanté en centre-bourg ou centre-ville, des porteurs de projets ont pu solliciter des subventions auprès de l'Agglo (dispositif Aides TPE) et de la Région pour financer leurs travaux et investissements matériels. Cette « **opération devantures** » vise à accompagner les commerçants ou les propriétaires de locaux commerciaux dans leurs travaux de rénovation des devantures des locaux commerciaux ou des réflexions d'économie d'énergie ont pu être intégrées. Des actions ont notamment été par la CMA (formation des professionnels sur l'éclairage des vitrines, accompagnement des commerçants).

Perspectives et recommandations :

- *Travailler sur des sujets de fonds en lien avec les économies d'énergie avec les commerçants d'Annonay (et alentours)*
- *Développer des liens avec les consulaires et travailler sur des projets et accompagnement commun.*

Recommandations TENTE :

- *Réaliser des audits énergie, flux et mettre en place des actions de rénovation sur les bâtiments tertiaires et industriels*
- *Suivre le respect des obligations de performance du décret tertiaire sur son territoire, Soutenir spécifiquement les entreprises tertiaires > 1000 m² soumises aux obligations du "Décret Tertiaire"*
- *Aller au-delà du conseil ponctuel pour la rénovation durable du secteur tertiaire privé et accompagner concrètement les entreprises du secteur tertiaire (TPE/PME et commerçants notamment) et les artisans pour améliorer la performance climat-air-énergie de leurs locaux en partenariat avec les acteurs spécialisés (chambres consulaires...)*
- *Poursuivre la construction d'une culture commune environnement – économie, former les développeurs d'entreprises sur les enjeux et bonnes pratiques climat-air-énergie en entreprise et développer avec eux un argumentaire en direction des entreprises*
- *Contribuer aux démarches d'écologie industrielle, dans le respect du rôle de chacun*
- *Poursuivre l'élaboration de la stratégie touristique en intégrant les enjeux air-énergie-climat.*

1.3.3

Réaliser des économies d'énergie dans le secteur agricole

Réalisation :

- **Equipements diagnostiqués** : La chambre d'agriculture n'a pas connaissance des diagnostics réalisés sur les équipements agricoles, mais les CUMA peuvent le proposer (pas de données disponibles).
- **Diagnostics d'exploitations** : Depuis que cela n'est plus obligatoire pour les dossiers de subvention pour les nouveaux bâtiments, il n'y a plus eu de demandes suivies au niveau de la chambre d'agriculture.
- **Accompagnements de projets d'agriculteurs** : pas de projets spécifiques à faire remonter.

Perspectives et recommandations :

- *Proposer des temps de formations, des réunions d'informations en lien avec la CA 07, sur le volet économie d'énergie dans son exploitation.*
- *Se rapprocher des CUMAs pour travailler sur cette thématique.*

3.2.4 Vers des mobilités actives décarbonées (1.4)

1.4.1

Structuration de la politique « écomobilité », Information, animation, communication sur l'offre de mobilité

Réalisation :

- **Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA) finalisé en 2023** : en attente de validation (d'ici fin d'année) : 70 km d'aménagement cyclable sont projetés.
- **Finalisation du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) en 2023** : vise à favoriser l'intermodalité (transport en commun, modes actifs, offre autopartage et covoiturage, etc.)
- **De nombreuses animations autour de la mobilité** ont été proposées depuis 2019 :
 - Journée vélo (2021-2023)
 - Challenge mobilité / mai à vélo réunissant chaque année des participants du territoire en partenariat avec le défi Mai à vélo avec Géo-Vélo (vrai engouement en 2022 au niveau des agents et élus de l'agglomération)
 - Vélo-parade en lien avec la santé mentale (2022, 2023),
 - Stands et animations sur le village de l'été (2021-2023), la fête de la science (2022) ...
 - La fête de la Via fluvia (2021, 2022)
- **Mise en place du conseil usagers vélo** sur Annonay en 2020 avec des élus de la ville d'Annonay, des agents de la collectivité et des représentants des usagers, habitants de la ville d'Annonay.
- **Des partenaires très investis** (mobilité 26-07, les cyclotouristes annonéens, conseils usagers vélo, éducation routière du Haut-Vivarais ...) qui organisent et participent à de nombreux événements

- **Au niveau des transports en commun** : création de la régie des transports en 2023 et d'un dépôt de bus, mise en place d'un site internet en 2023 (<https://www.coqueligo.fr/>) et grosse campagne de communication sur la régie des transports via les pages facebook, les bus, les bulletins, des réunions auprès des élus...

Perspectives et recommandations :

- *Travailler sur la mobilité des agents de la collectivité : mettre en place le forfait mobilité durable, accompagner les changements de comportement (tests de vélo, voiture électrique pour aller d'un site à l'autre, etc.)*

Recommandations TENTE :

- *Poursuivre les actions partenariales menées avec l'écosystème local (mobilité 07-26, ALECO7, mission locale, autres collectivités et les Autorités Organisatrices des Mobilités dont le projet d'uniformisation de la billettique (communauté OURA) envisagé pour septembre 2023.*
- *Poursuivre le développement de la promotion des modes actifs,*
- *Etendre, au-delà des transports en commun, la diffusion d'information réalisée au sein de l'agence de mobilité à la gare routière, comme envisagé dans le futur PDMS*
- *Veiller à assurer une bonne cohérence grâce à une concertation adaptée (assurer une coordination stratégique et opérationnelle entre l'AOM locale et la région pour définir la politique de mobilité, soumettre le plan pour avis aux AOM limitrophes afin d'améliorer la collaboration au-delà du ressort territorial)*
- *Suivre les actions mises en œuvre et atteindre des résultats significatifs (créer un observatoire des déplacements, évaluer le PDMS)*



Stands sur la fête de la science
(2022) - Agglo



Affiche Fête via fluvia (2021) -
Agglo



Challenge mobilité à Vidalon (2023)
- ALECO7

Réalisation :

- **Itinéraires doux** : en 2023 on compte 28,2 km sites propres vélo hors voirie (15 km).
- **Intégration des projections d'itinéraires doux** et des objectifs du schéma directeur des mobilités actives dans les documents de planification (Intention dans le PADD du PLUiH)
- **Territoire Lauréat de l'appel à projet AVELO 2** de l'ADEME début 2021.
- **Mise en place des aides à l'acquisition de VAE** : 146 142€ (aides VAE) pour 727 bénéficiaires depuis le lancement fin juin 2021, environ 2 % de la population en a bénéficié.
- **Poursuite de l'aménagement de la Via Fluvia** (28 km prévus sur le territoire de l'agglo) 17 km réalisés à ce jour avec une portion réalisée en centre-ville sur l'Avenue de l'Europe en 2024.
- **Location de vélos à assistance électrique** : Une flotte de vélo électrique (flotte de 40 à 70 vélos) doit être achetée par l'agglomération fin 2023. Elle permettra aux personnes intéressées (habitants, touristes...) de louer ces vélos électriques pour leurs déplacements sur moyenne et longue durée.
- **Des bornes/ arceaux pour attacher les vélos** ont été déployées dans de nombreuses communes dont Annonay où le nombre d'arceaux est passé de 80 arceaux en 2021 à 235 arceaux en 2022
- **Des box vélos** ont également été fournis par le département et installés sur Annonay et d'autres communes de l'agglomération.
- **Pas de Plan de déplacement scolaire élaboré**, mais mise en place de pédibus de manière volontaire par des associations de parents d'élèves notamment (ex : Peaugres), et de nombreux établissements sont investis sur le sujet de la mobilité et organisent des séjours à vélo (Jean moulin, Font chevalier, Davézieux, Ecole privée de Saint Marcel ...).

Perspectives et recommandations :*Recommandations TENTE :*

- **Au niveau piéton - vélo** : renforcer la coordination entre CA et les communes (titulaires de la compétence voirie) notamment au niveau politique.
- Mettre en œuvre les recommandations du schéma des mobilités actives concernant les points noirs.
- S'assurer de la prise en compte dans le futur PDMS des initiatives déjà engagées répondant à des enjeux de mobilité piétonne (charte zone 30 et guide d'aménagement).
- Envisager l'extension de la zone 30 dans la ville d'Annonay.
- Analyser les déplacements et stationnements cyclistes en particulier à proximité des entreprises, magasins, lieux touristiques, installations fortement fréquentées.
- Poursuivre les actions favorables au vélo, dans une logique intermodale et multimodale.

- *S'assurer de la prise en compte dans le futur PDMS des initiatives déjà engagées en 2022 (charte zone 30 et guide d'aménagement).*
- *Veiller à intégrer dans le PLUiH les enjeux liés à la "mobilité douce".*
- *Renforcer la prise en compte de la mobilité piéton des scolaires et les pédibus dans le PdMA.*
- *Au niveau de la collectivité, proposer des places de stationnement attrayantes et sécurisées pour les vélos des salariés et visiteurs et diverses facilités pour salariés cyclistes.*



Itinéraire cyclable de la via Fluvia



Itinéraire doux (Via Fluvia) - Dauphiné



Box vélo du département à la gare routière d'Annonay (© H.M)

1.4.3 Développer la voiture partagée (covoiturage notamment)

Réalisation :

- **Le nombre d'aires de covoiturage officiel** est de 7, et 5 non officiel, voir plus (Subway, Michelet ...) (cf. carte mov ici) [Les aires de covoiturage \(auvergnerhonealpes.fr\)](https://www.auvergnerhonealpes.fr/les-aires-de-covoiturage).
- **Au niveau de l'utilisation du covoiturage** par les habitants, on comptabilise sur la plateforme du registre des aires de covoiturage : 236 utilisateurs/ mois (2023).
- **Concernant la mise en place d'un système de voitures partagées** il n'y a pas d'actions prévues à ce stade au niveau de l'agglomération. Mais mobilité 07-26 ont 2 véhicules partagés + 4 vélos et scooters qui peuvent être mis à disposition.
- **Au niveau de l'agglomération un travail** est en cours pour développer le covoiturage : travail en cours avec KLAXIT (BlaBlaCar daily) plateforme de covoiturage pour les trajets quotidiens, avec un subventionnement des covoitureurs [L'application de covoiturage du quotidien — Klaxit](#).
- **Une plateforme de covoiturage** peu connu (MOV'ICI) a été mise en place au niveau de la région et elle accueille une petite communauté sur le territoire de l'agglomération avec des agents de la collectivité (27 membres à ce jour).
- **En lien avec le travail sur le PLUiH**, lors des ateliers, des communes ont parfois défini des zones réservées pour des aires de covoiturages (ex : Roiffieux).

Perspectives et recommandations :

- *Mieux faire connaître les plateformes de covoiturage.*
- *Développer le covoiturage au sein des entreprises.*

- Favoriser covoiturage pour les déplacements domicile établissements scolaires
- Sécuriser le déplacement des jeunes qui souhaitent utiliser le covoiturage

Recommandations TENTE :

- Envisager un pôle d'échanges multimodal, combinant en un même lieu plusieurs modes de transport et favorisant l'alternative au tout voiture, et développer des parkings relais (P+R).
- Développer l'usage de la voiture partagée,
- Structurer la connaissance du stationnement et construire une stratégie du stationnement conciliant mobilité et décarbonation.
- Prendre des mesures pour développer le covoiturage et l'autopartage (parkings, places réservées...), le déploiement de services vélos et la mobilité électrique .
- Prendre des mesures explicites pour ralentir ou diminuer le trafic motorisé.

Les aires de covoiturage



Aires de covoiturage recensées sur la plateforme MOOV'ICI



Klaxit et MOV'ICI deux plateformes de covoiturage qui ont vocation à se développer sur le territoire

1.4.4

Développer les transports en commun

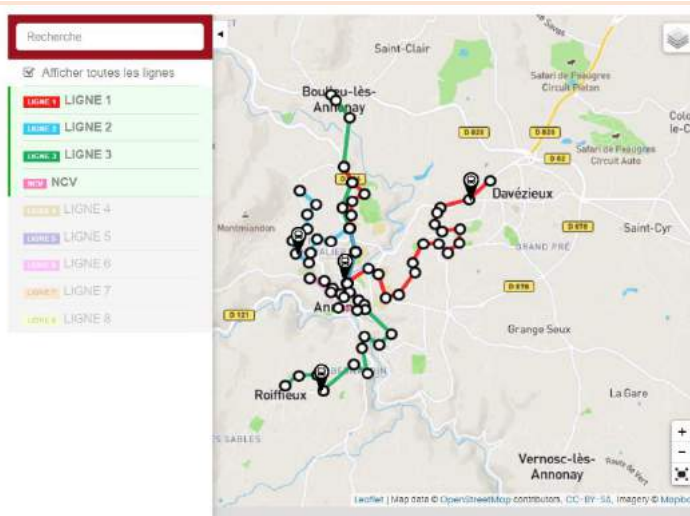
Réalisation :

- **Mise en service de la nouvelle gare routière sur Annonay** depuis septembre 2021 (elle accueille des lignes du Conseil Général de l'Ardèche, du Conseil Général de la Loire, des TER Rhône-Alpes, et des lignes CoqueliGO).
- **Passage en régie des transports** et nouvelle appellation : CoqueliGO depuis septembre 2022 avec également : une nouvelle flotte d'autobus produite dans les ateliers de l'usine Iveco bus d'Annonay. Neuf autobus Urbanway gaz livrés et deux navettes. Les transports étaient avant gérés par en délégation de service public.
- **Le nombre d'abonnés et de trajets** réalisés ont augmenté depuis 2019
- **9 lignes au total** qui permettent de se déplacer essentiellement dans Annonay et vers Davézieux, Roiffieux et Boulieu les Annonay.
- **Le site internet CoqueliGO** qui permet de consulter facilement les lignes et horaires des lignes ([Livemap - Réseau urbain | Annonay \(plateforme-2cloud.com\)](https://www.livemap-reseau-urbain-annonay.com))
- **En lien avec le travail sur le PLUIH**, des communes ont parfois défini des zones réservées pour des arrêts de bus (ex : Savas).

- **Le transport à la demande** existe toujours mais est assez peu utilisé

Perspectives et recommandations :

- *Optimiser les lignes de transports en commun déjà existantes.*
- *Développer l'intermodalité et renforçant les offres entre Annonay et les gares de trains.*
- *Analyser les besoins en transports collectif et faire le suivi des pratiques, en lien avec le plan de mobilité simplifié élaboré de 2022 à 2023 et grâce aux données désormais collectées grâce aux nouveaux outils de billettique.*
- *Finaliser le projet de système billettique à support unique (la carte OURA).*
- *Pour faciliter le changement de mode de transport, mettre en place, dans le cadre de la future régie de transport, une tarification et une billettique unique/coordonnée entre les différentes offres de transport (Transports en communs, location de vélo, autopartage...)*



Lignes urbaines et interurbaines disponibles sur le territoire de l'agglomération - CoqueliGO



Flotte de Bus CoqueliGO roulant au GNV -

1.4.5

Mobilité et emploi (télétravail, plan de mobilité entreprise, formation...)

Réalisation :

- **Généralisation du télétravail** depuis le COVID au niveau des services de l'agglomération et dans la grande majorité des entreprises.
- **Développement d'espaces de coworking** : la chapelle 2.0, la MAGMA, Espace Vidalon ...
- **Animation sur la mobilité** auprès des entreprises en lien notamment avec l'ALEC 07 en 2021 et 2022.
- **Challenge mobilité (2019 : 10 structures participantes ; 2022 : 14 structures participantes)** avec cérémonie de remise des prix pour les entreprises qui ont le mieux joué le jeu, de la communication via la newsletter des entreprises du service développement économique de l'agglomération.

- **A ce jour, pas de connaissance sur la mise en place de plan de mobilité volontaire** au niveau des entreprises.
- **Mais des entreprises comme IVECO** qui mettent en place des actions pour leurs employés : mise en place de navettes de bus.
- **Réflexion et sollicitations des agents « vélotafeurs »** sur la mise en place d'emplacements sécurisés, la mise à disposition de douches ...

Perspectives et recommandations :

- *Continuer la sensibilisation des agents sur le « vélotaf ».*
- *Faire tester des itinéraires entre agents aguerris et agents intéressés.*
- *Faire tester des vélos électriques et des vélos cargos (pour la dépose des enfants à l'école).*
- *Diffuser des cartographies d'itinéraires conseillés entre les communes d'origine des agents et les lieux de travail.*

Recommandations TENTE :

- *Former à l'éco-conduite les agents*
- *Accompagner les entreprises volontaires dans le développement de plan de mobilité volontaire sous réserve de ressources humaines suffisantes.*

1.4.6

Promouvoir les véhicules électriques, hybrides, GNV

Réalisation :

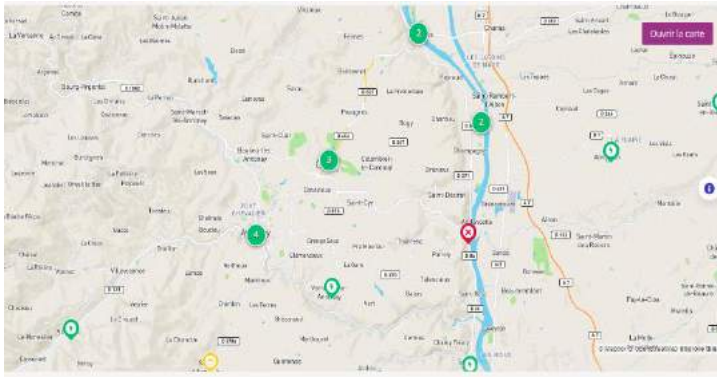
- **Développement du nombre de bornes de recharges pour les voitures électriques** 11 en 2023 recensées sur le site E Born ([eborn](#)).
- **Mis en place d'une station GNV** au niveau du dépôt de bus avec la nouvelle flotte de Bus roulant au GNV.
- **Au niveau de la ville d'Annonay et de l'agglomération** renouvellement de la flotte de véhicules avec achat de voitures électriques (volonté d'en avoir de plus en plus au niveau du parc automobile) pour les déplacements des agents (2022 : 13 véhicules électriques et 7 hybrides).

Perspectives et recommandations :

- *Travailler en lien avec RTE pour structurer le développement des réseaux.*
- *Installer de nouvelles bornes de recharges sur les sites de la collectivité.*

Recommandations TENTE :

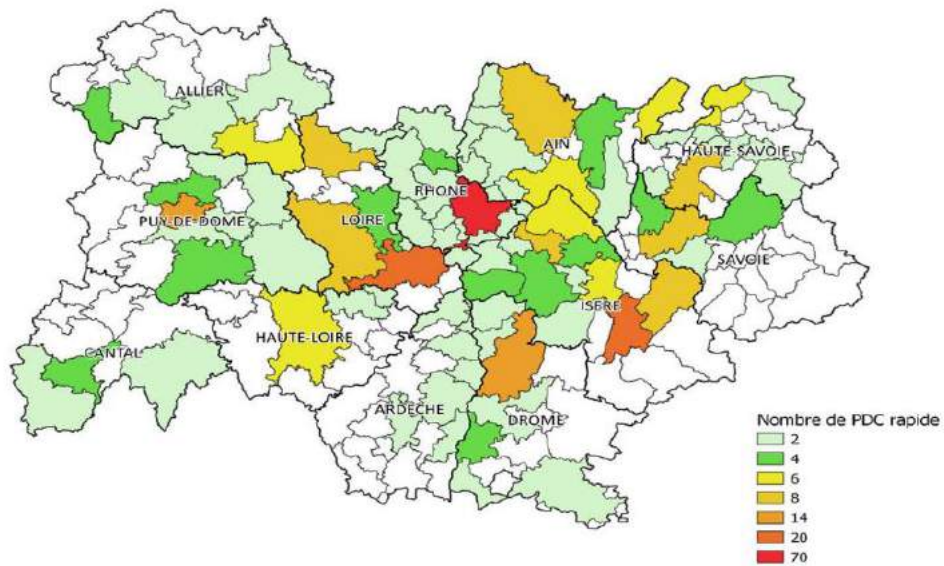
- *Poursuivre le renouvellement de la flotte de véhicule au niveau de l'agglomération vers des véhicules électriques ou hybrides, mettre à disposition des agents une flotte de VAE.*



Situation des bornes de rechargement identifiées - E-Born - E



Voiture électrique du parc automobile de la ville d'Annonay - Annonay



Projections 2035 : les besoins en recharges rapides (Mobilité électrique en auvergne Rhône alpes : état des lieux, projections et préconisations (2021) - AURA EE